



Vincent M. de Grandpré

Associé

T : 416.777.4802 / C : degrandprev@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université Bishop's, B.A., 1992, avec distinction

Université McGill, B.C.L./LL.B., 1996, avec une grande distinction

Université Columbia, LL.M., 2000

ADMISSIONS AU BARREAU

Québec, 1997

New York, 2001

Ontario, 2003

Vincent de Grandpré possède plus de 20 ans d'expérience en propriété intellectuelle et en litige. Il sert des clients en français et en anglais dans un large éventail de domaines, en mettant l'accent sur les industries pharmaceutique, biotechnologique, technologique et des produits de consommation.

Vincent aide les clients à lancer de nouveaux produits et services, ou à préserver leur position sur le marché en obtenant ou en plaçant stratégiquement des droits de propriété intellectuelle. Il donne également des conseils sur les questions de marques de commerce et de réglementation. Vincent est réputé « pour ses prouesses dans une série de situations litigieuses en matière de propriété intellectuelle, notamment dans des affaires alléguant une violation des droits de brevet ».

Il comparaît devant tous les tribunaux canadiens, y compris la Cour fédérale et la Cour d'appel fédérale. Il est admis à pratiquer le droit en Ontario, à New York et au Québec. De 2000 à 2003, Vincent a pratiqué au sein d'un cabinet new-yorkais de premier plan en tant qu'avocat plaidant en propriété intellectuelle et en droit commercial.

« Vincent a été un partenaire incroyable pour nous : toujours à l'écoute et extrêmement compétent. »

Chambers Global

Au Canada et dans le monde, Vincent est reconnu comme un chef de file en droit de la PI. Il est constamment classé dans Chambers Canada, Chambers Global et The Canadian Legal Lexpert Directory pour les litiges en matière de propriété intellectuelle et de propriété intellectuelle. Il est inclus dans l'édition spéciale de Lexpert sur la technologie et les sciences de la santé. Le brevet 1000 d'Intellectual Asset Magazine le cite comme l'un des principaux avocats plaidants en matière de brevets au monde. Vincent est classé comme un leader

mondial par World Intellectual Property Review.

Après avoir obtenu son diplôme de la faculté de droit, Vincent a été auxiliaire juridique auprès du juge en chef Antonio Lamer de la Cour suprême du Canada.

Vincent « est un praticien réputé qui s'occupe d'un large éventail de questions de propriété intellectuelle. Les personnes interrogées le distinguent pour son travail impressionnant dans les litiges en matière de brevets impliquant l'industrie pharmaceutique. »

Chambers Global